

# BIEN ASSIS : Ne naviguez jamais assis à la proue

**Ne vous assoyez jamais à l'avant d'un bateau en mouvement**

S'asseoir à la proue en naviguant est très dangereux : n'importe qui, mais surtout un enfant, peut tomber de l'avant du bateau et se retrouver sous l'eau.

Quand le moteur tourne ou que le bateau est en mouvement, toutes les personnes à bord devraient être bien assises sur leur siège et doivent garder leurs bras et leurs jambes à l'intérieur du bateau.

En tant que conducteur du bateau, **VOUS** avez la responsabilité d'assurer la sécurité de tous ceux qui se trouvent à bord.

**Vous pourriez recevoir une amende allant jusqu'à 345 \$ (Règlement sur les petits bâtiments, article 201 - Mesures de sécurité) ou faire face à des accusations criminelles.**

